

Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 16 (1965)

Heft: 2

Artikel: Aménager et sauvegarder : du rôle des monuments dans la vie moderne

Autor: Schmid, Alfred A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-392878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

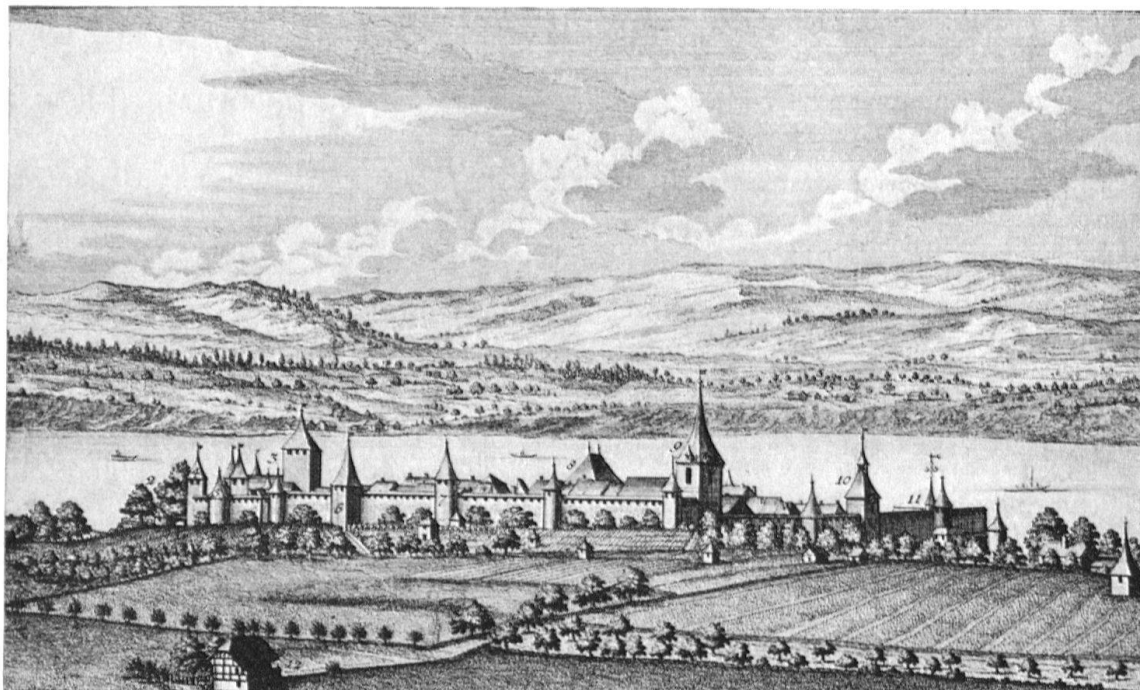
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



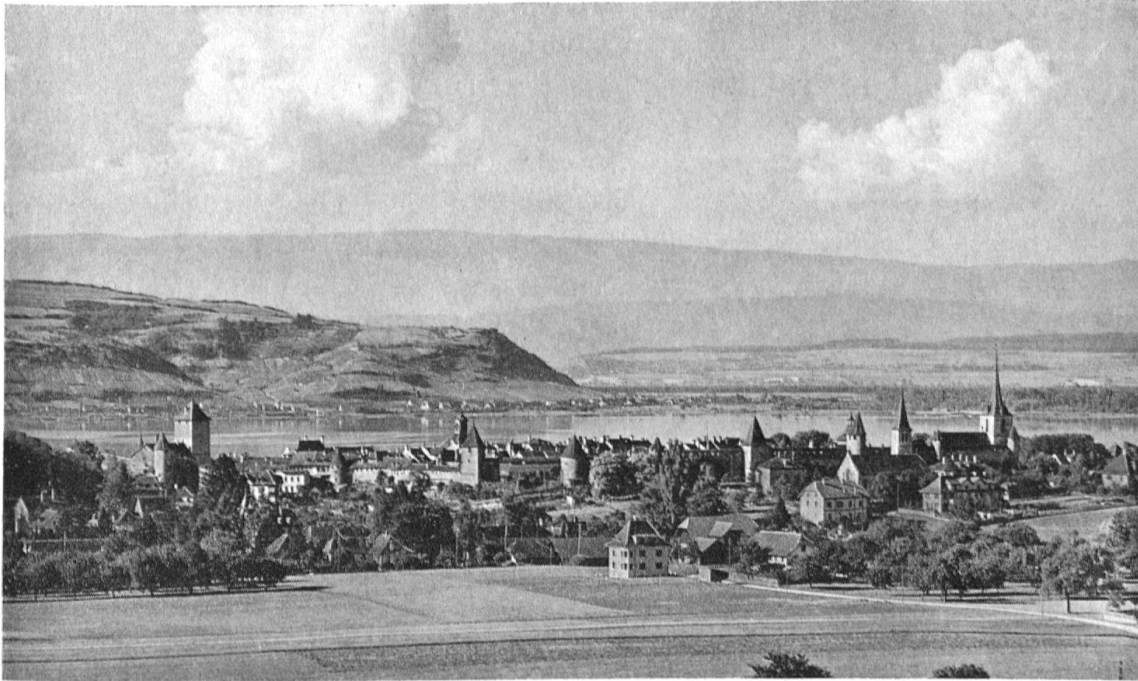
Morat. Vue du sud. Gravure de David Herrliberger, 1754

AMÉNAGER ET SAUVEGARDER

Du rôle des monuments dans la vie moderne

Avec une rapidité toujours accélérée, la Suisse change sa physionomie¹. Elle se renouvelle, disent les uns; elle s'enlaidit, elle perd son âme, les autres. Des régions entières revêtent un caractère nouveau. Des paysages ruraux se transforment en paysages industriels, fortement peuplés. Leur structure traditionnelle disparaît. Une agglomération de bâtiments industriels, d'habitation et de tout genre, partant des grands centres et des artères principales, s'étend sur le plateau suisse et s'apprête à occuper l'aire encore disponible, et cette occupation se déroule en général dans des formes peu organiques; au contraire, le plus souvent elle présente des aspects carrément chaotiques. Pour la première fois dans son histoire, la Suisse risque de devenir étroite et trop petite pour ses habitants.

Nous devons sérieusement compter avec cette évolution, de laquelle nous ne sommes malheureusement pas maîtres. Elle dépend de facteurs différents, dont chacun nous dépasse. Rappelons-nous tout d'abord l'augmentation considérable de notre population, même si elle ne progresse pas d'un pas égal avec l'accroissement de la population mondiale qui ressemble de plus en plus à une vraie explosion. A l'augmentation numérique du peuple suisse s'ajoute la forte immigration de travailleurs étrangers, sans l'emploi desquels notre économie nationale ne saurait depuis des années plus être tenue en marche. L'expansion économique sans pareil qui caractérise la dernière dizaine d'années n'est donc plus du tout due uniquement à nos propres forces. – Le tableau est complété par la migration interne qui va surtout de la montagne à la plaine, un procès lent mais irréversible de dépopulation des régions alpines. Elle va de paire avec une diminution conti-



Morat. La ville vue du sud

nuelle de la surface agricole et forestière, au profit de l'industrie, du tourisme, de l'habitation et de la circulation.

D'autres phénomènes accompagnent cette évolution démographique et sociologique. Le degré de technisation et de rationalisation du monde moderne est tel qu'aucun pays ne peut aujourd'hui se soustraire au développement général. Un événement de quelque importance a ses répercussions partout. Les moyens de communication facilitent les contacts entre les peuples et les individus, surtout dans un continent aussi développé, organisé et rationalisé que notre vieille Europe. L'interdépendance croissante des différents pays tend à l'intégration. Elle nécessite la création de nouvelles formes d'organisation politique et économique. Nous vivons à l'aube d'un monde administré, réglementé et normalisé, où le nivellement et l'uniformisation risquent de supprimer les diversités nationales et régionales, d'éliminer la couleur locale, les éléments donc qui faisaient précisément la richesse du continent européen. Nous en goûtons déjà les premiers fruits. En architecture par exemple, les constructions du monde entier commencent à se ressembler, leurs conditions matérielles et techniques étant sensiblement les mêmes. La liberté créatrice de l'architecte, l'espace où il peut manifester son individualité sont aujourd'hui extrêmement limités.

Tout cela ne saurait nous laisser indifférents. La perte de personnalité ne menace certainement pas les créations architecturales exceptionnelles, de premier rang. Mais le danger est très réel pour la bonne moyenne et à fortiori pour tout ce qui se trouve en-dessous d'elle, et c'est forcément la majorité écrasante de tout ce qui se construit actuellement. Nous connaissons tous l'impression fatale du «déjà-vu» qui nous gagne si souvent en face d'un bâtiment moderne, aussi ambitieux qu'il soit. Les conséquences inévitables

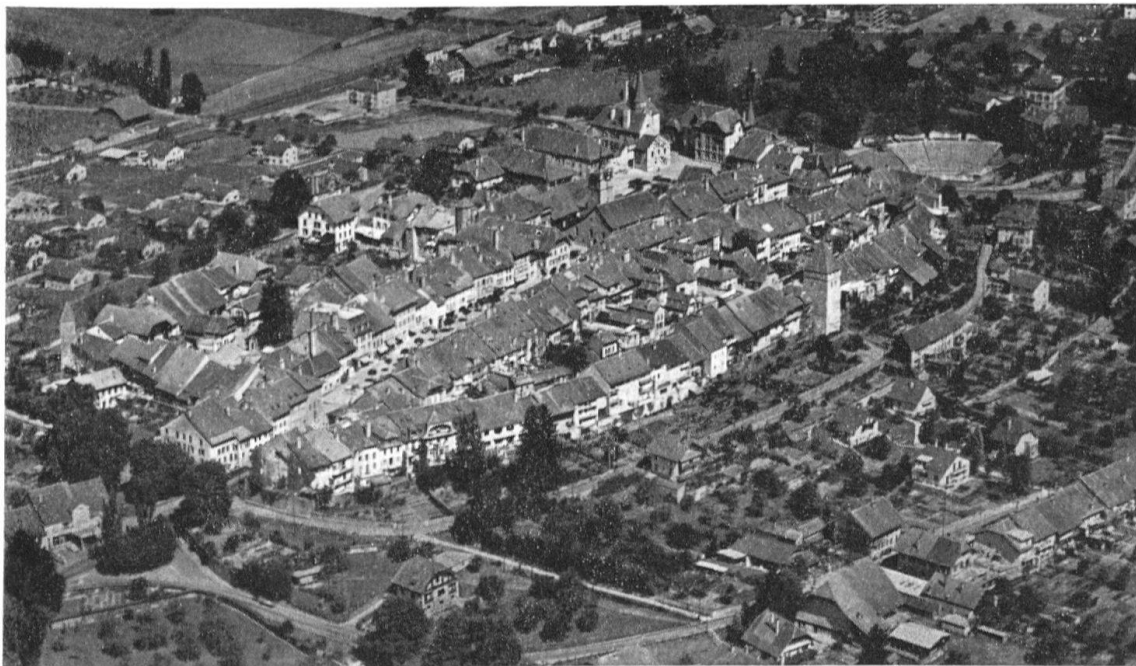
de cet appauvrissement apparaissent en toute évidence à la lumière d'un petit examen du rôle de l'architecture dans la civilisation humaine.

L'architecture est pour l'homme l'une de ses possibilités les plus essentielles pour définir sa propre personnalité et par ce fait même sa conception du monde. Lorsqu'il construit, il traduit – consciemment ou inconsciemment – les convictions éthiques, sociales et religieuses de son époque. Chaque génération se reflète ainsi très directement dans ses bâtiments, et chaque génération se crée plus ou moins son propre monde à elle. A l'origine de toute évolution technique et stylistique se trouve donc toujours un changement de l'esprit humain. Mais l'architecture est par définition l'expression du désir humain de stabilité et d'ordre; une société anarchique ou primitive ne sera pas capable de construire de façon organisée et durable et de se reconnaître dans ses constructions. Une société organisée et différenciée par contre trouvera dans son architecture le cadre de sa vie et l'image de ses plus nobles aspirations. Voici le conflit qui en naît avec nécessité: en créant le cadre, chaque génération pense au lendemain. Elle tend à s'éterniser. Cette volonté de maintenir et de conserver est en contradiction flagrante avec le dynamisme de l'évolution qui oblige chaque génération à s'adapter ce cadre, conformément à ses besoins actuels. Cette adaptation peut être douloureuse, notamment dans un siècle comme le nôtre, où les conditions de vie ont changé foncièrement. Elle peut nous demander le sacrifice de traditions enracinées, de conceptions qui nous sont chères et de recoins sentimentaux dans lesquels nous nous étions établis assez confortablement. Le problème devient cependant extrêmement sérieux lorsque nous oublions quel rôle déterminant le cadre naturel et monumental joue pour la vie d'un peuple.

L'existence d'un Etat, la vie d'un peuple ne peuvent se concevoir d'une façon abstraite. Le présent et l'avenir ne sont qu'une fonction de son passé, et la manière dont il maîtrise son histoire décide inévitablement de son sort futur. Un peuple qui renie son passé n'a pas non plus d'avenir. Un arbre dont les racines sont coupées ne peut plus croître et se développer. Un pays cependant qui affirme son histoire, qui se décide à vivre avec son patrimoine, y trouvera une base solide et le recul nécessaire qui lui permettront de faire face aux exigences actuelles et de résoudre les problèmes de l'heure.

Ceci est valable pour tous les pays, mais à plus forte raison pour le nôtre. La Suisse n'est pas une nation dans le sens que le XIX^e siècle a attribué à ce mot. La Confédération helvétique est composée de vingt-cinq républiques, dont chacune veille jalousement sur ses prérogatives. Elle n'est en grande partie pas déterminée par des frontières naturelles, sa population n'a guère de cohésion ethnique. Nous parlons quatre langues et une quantité de patois différents, nous appartenons à deux grandes confessions chrétiennes, et nos convictions politiques sont souvent très divergentes. Régions agricoles et industrielles, paysan et ouvrier, producteur et consommateur ne peuvent pas toujours s'entendre facilement. Nous vivons dans une «harmonie prestabilisée», mais précaire, qui est menacée du moment où la jeune génération commence en majorité à se désintéresser de la vie publique, où elle perd le sens civique qui va toujours de paire avec le sens de l'histoire. Les forces centrifuges, qui sont indéniablement nombreuses chez nous, l'emporteraient facilement, et l'intégration économique, voire politique dans l'Europe de demain risquerait d'être suivie à brève échéance par la désintégration de la Suisse.

Le sens civique se vérifie et se confirme par le visible. Notre pays devrait dès lors faire



Avenches. Vue d'avion

attention plus encore que tout autre à sa physionomie, dont les sites et les monuments forment une partie essentielle. Sans les traces de son existence à travers les siècles, sans l'empreinte de l'histoire, la Suisse ne serait bientôt plus la Suisse. Une Suisse aveuglée par le seul progrès technique et économique perdrait à coup sûr sa raison d'être, elle ne survivrait certes pas longtemps.

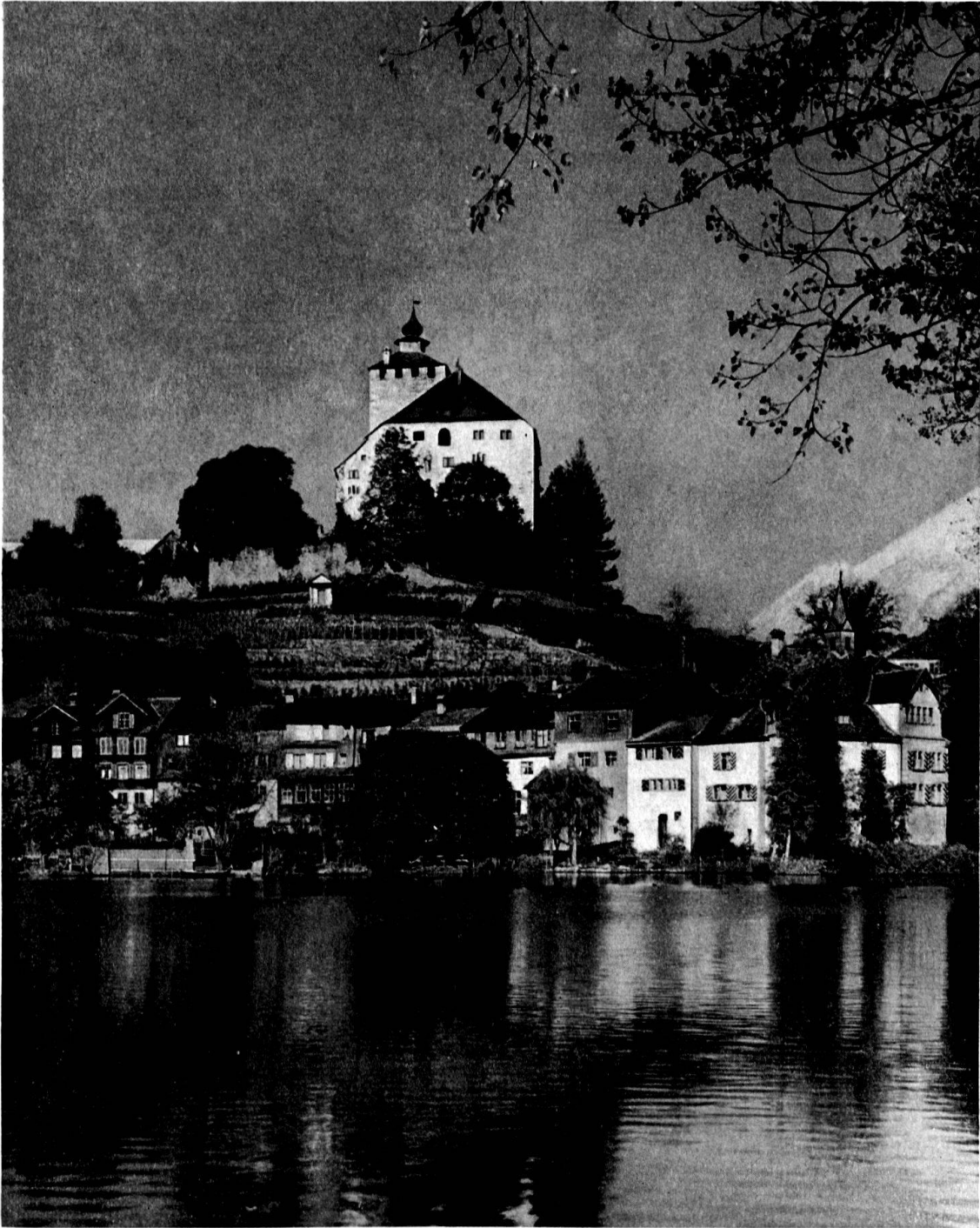
Nous oublions trop souvent ces vérités triviales. Les monuments sont une partie de notre vie, ils nous forment. Nous devons non seulement nous arranger avec eux, mais veiller attentivement sur un patrimoine dont nous ne sommes que les mandataires. Il appartient à nous, bien sûr, mais un peuple ne se compose pas seulement des vivants, mais aussi des ancêtres et des générations qui nous succéderont. Il doit donc être pris en considération lorsqu'il s'agit de l'aménagement du pays.

Quelle place trouvera-t-il dans la Suisse de demain? Il y a lieu de constater que contrairement à ce qui s'est passé, les monuments de premier rang ne sont aujourd'hui plus menacés directement. Personne, je pense, n'oserait démolir aujourd'hui les fortifications de Soleure, la Porte des Etangs à Fribourg ou la Bibliothèque des Bourgeois à Berne. C'est là une époque révolue. L'attaque actuelle se dirige contre les monuments secondaires de la campagne et contre les ensembles de l'urbanisme historique, qu'on est prêt à sacrifier au nom de la circulation surtout, mais aussi de l'hygiène, du confort et de la rentabilité, c'est-à-dire des quatre principaux Saints de la vie moderne. Or, le degré de civilisation d'un pays ne se mesure à notre avis moins par les quelques cathédrales, châteaux et hôtels de ville de renommée internationale qu'il possède, que par le nombre de sanctuaires campagnards, de maisons bourgeoises et paysannes et de châtelets sans prétention, mais d'un intérêt artistique ou historique qui l'ornent. Si vous entrez dans une chapelle

valaisanne à la zone limite des arbres et vous y trouvez un petit retable baroque, si vous découvrez dans un coin isolé du Jura neuchâtelois une ferme aux encadrements de fenêtre gothiques en pierre de taille, si une pinte villageoise au Canton de Vaud vous sourit avec son enseigne rococo en fer forgé, vous pouvez dire que la Romandie est restée riche, qu'elle a su conserver son patrimoine artistique à l'écart des grandes routes. Ce sont les monuments de ce genre-ci aussi bien que les grandes étoiles qui marquent la physionomie de la Suisse. Mais ce sont eux également qui disparaissent aujourd'hui le plus rapidement. On les noie par les barrages, on les détruit à cause des routes, on les remplace par des constructions «fonctionnelles» et standardisées, mais souvent quelconques. Ils gênent, et depuis peu de temps on nous propose même de les transporter dans une sorte de réserve nationale afin de s'assurer un alibi. Trop rarement, la question est posée dans le sens inverse. Trop rarement on se demande si une nouvelle route, un lac artificiel futur, une tour à douze étages ou un bâtiment industriel gêne un monument historique dans son espace vital, voire dans son existence même. A St-Gall, l'on a pu sauver à grand-peine l'ancienne Maison de commerce, le «Kaufhaus», et à Fribourg, la douane du XVIII^e siècle derrière la cathédrale, aujourd'hui Poste du Bourg, semblait vouée à la démolition – les deux aux nom de l'amélioration de la circulation. A Cully, l'ancienne maison baillivale (la maison Vouillamoz) est disparue à la suite d'une correction de la route; à Bonn, près de Fribourg, la charmante chapelle gothique des Bains sera submergée d'ici quelques mois à cause du barrage de Schiffenen². A Rivera-Bironico, la grande auberge qu'on appelle la «Casa dei Landfogti», mutilée il y a quelques années par l'élargissement de la route cantonale, est menacée à mort par la route nationale qui passera, selon l'une des trois variantes, directement à travers la maison et sa belle cour à arcades³. A Avenches enfin, on s'apprête à achever la démolition de tout un quartier du Bourg historique, à proximité du Temple, en faveur d'un nouveau centre scolaire, et ceci au mépris des conseils des corps enseignant et médical unanimes⁴. Dans tous ces cas – auxquels nous pourrions ajouter nombre d'autres, dans toute la Suisse – on ne s'est guère soucié ni de la valeur individuelle des monuments en question ni, ce qui est plus grave, de leur importance relative dans un complexe architectural, dans un ensemble urbain ou villageois ou dans un paysage. Les monuments de premier ordre ont besoin d'un cadre organique, cru au cours des époques, qui leur sert d'échelle; à leur grand détriment, le siècle passé les en a privés souvent, en créant un vide autour d'eux ou en les suffoquant au contraire par des constructions voisines démesurées. Ce sont en général précisément des monuments de deuxième ou troisième rang ou même des bâtiments modestes qui, considérés individuellement, n'ont pas une valeur artistique particulière, qui constituent ce cadre. Si on les sacrifie, on porte atteinte soit au grand monument qu'ils entourent soit à l'ensemble architectural dont ils sont une partie intégrante. Nous en connaissons tous des exemples, en Suisse romande et ailleurs.

Quelques premières conséquences en ressortent.

1. L'architecte contemporain qui construit dans l'ensemble d'un site ou d'un complexe architectural historique doit faire preuve de doigté et de modestie. Il doit savoir se tenir dans le rang et respecter les données historiques. Sa liberté créatrice est dès lors limitée; les problèmes d'échelle, de rythme et de proportion jouent un rôle déterminant, mais aussi les questions techniques et le choix des matériaux ne sauraient être négligés. Il est évi-



Werdenberg. Le château et la ville

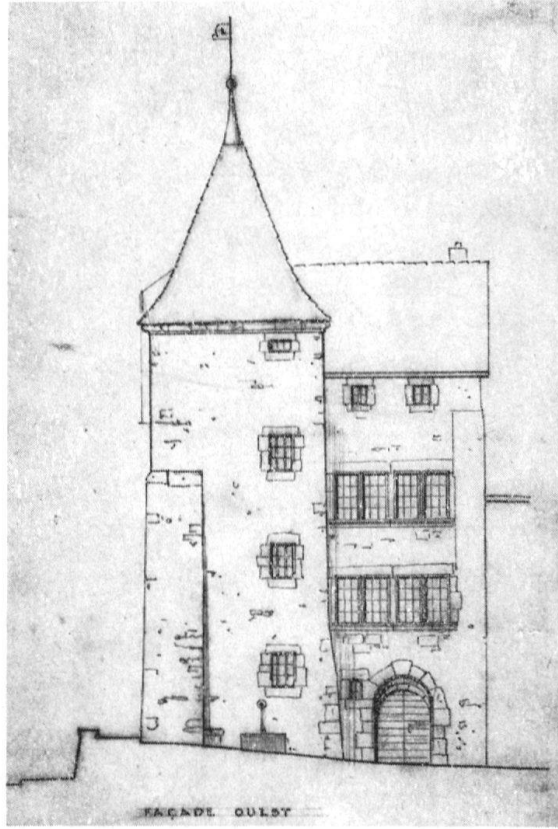
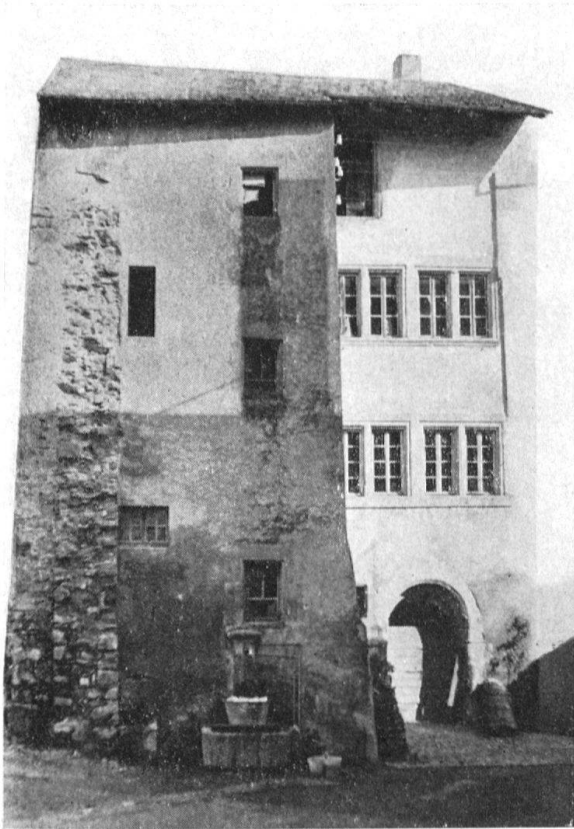
dent que certaines formules de l'architecture moderne, comme par exemple la maison-tour, doivent être écartées des centres historiques. Elles trouvent leur place naturelle dans les quartiers modernes ou dans la banlieue, en marge des sites protégés, dont elles doivent être séparées par une distance de sécurité appropriée.

2. Pour éviter que la spéculation s'empare de nos villes et bourgs historiques, les mesures de protection doivent être améliorées. Il ne suffira désormais plus d'empêcher la démolition ou la transformation malencontreuse d'une maison historique délabrée qui, faute d'entretien, finit par devenir insalubre. Les Communes, les Cantons et la Confédération devront prendre l'initiative pour assainir des rues, des places et des quartiers historiques entiers. Il va sans dire que la rénovation de maisons qui peu à peu sont tombées au niveau de taudis ne saurait se contenter d'une simple toilette extérieure. La conservation de nos monuments n'est pas en premier lieu une affaire du tourisme et des syndicats d'initiative. La restauration de l'extérieur doit être accompagnée d'un assainissement intérieur complet et suivie d'une revalorisation sociale.

3. La situation actuelle du développement de notre pays exige un plan d'aménagement général qui doit passer maintenant des études aux actes et, au besoin, des conseils aux ordres. Une collaboration régulière entre les architectes, urbanistes et ingénieurs de route d'une part et les conservateurs des monuments d'autre part s'impose. Le conservateur des monuments peut apporter des éléments essentiels à la discussion, à l'élaboration des plans et à leur réalisation. Jusqu'à présent, son entrée en scène ne se fit trop souvent qu'au dernier acte, avec la seule possibilité d'accepter ou de refuser, de protester et de tenir un discours funèbre. Inutile de rappeler que dans toutes les questions d'aménagement urbain et routier, il doit être consulté de bonne heure et qu'ici encore, les problèmes particuliers ne peuvent être jugés que par le spécialiste.

Nous ne sommes pas partisans de solutions étatiques. La main publique doit intervenir seulement là où le citoyen individuel ne peut ou ne veut accomplir son devoir. Communes, Cantons et Confédération n'ont, selon les principes de notre démocratie, qu'un rôle subsidiaire. Mais dans le secteur de la conservation, leurs obligations sont aujourd'hui telles que des crédits sensiblement plus importants seront nécessaires si, à la dernière heure, un gros effort de sauver la physionomie de notre patrie doit être essayé. Notre peuple a une main large s'il s'agit de son équipement en écoles, hôpitaux, stades et autres constructions publiques. Demain, il faudra lui demander des moyens considérables pour des valeurs d'ordre idéal, auxquelles à brève échéance aucun profit calculable ne correspond. Ces moyens devront servir à sauvegarder notre patrimoine monumental, les sites particulièrement menacés et surtout les ensembles architecturaux caractéristiques. Leur investissement à fonds perdu paraît inévitable pour intéresser le capital privé. Il ne peut cependant être question d'agrandir la propriété foncière publique outre mesure, ce qui serait contraire à nos traditions libérales et démocratiques. Nous pensons plutôt à la constitution de sociétés d'économie mixte qui assureraient le financement et le côté technique de l'opération, mais qui revendraient le plus vite possible les édifices restaurés à des particuliers, naturellement après inscription des servitudes réglementaires qui garantiraient une protection suffisante.

Le problème de la conservation du patrimoine monumental est devenu un problème vital. Si par l'épuration des eaux et de l'air l'homme s'assure les conditions de vie nor-



Cully. «Maison de LLEE de Berne.» Etat actuel et projet de restauration (P. Margot)

males pour son existence physique, la protection des monuments lui pose une question de santé morale. Beaucoup de pays l'ont déjà reconnu et par conséquent pris les mesures législatives et administratives nécessaires. Nous espérons que la Suisse s'en rende compte à son tour, et que nos élites assument sans plus de retard la responsabilité de décisions appropriées à la gravité de la situation.

Alfred A. Schmid

¹ Texte d'une communication faite le 7 juin 1963 à Lausanne, lors d'une journée d'études organisée par l'Association suisse pour le plan d'aménagement national.

² Les parties importantes, comme par exemple les éléments en pierre de taille, l'essentiel de la charpente et de la menuiserie ainsi que, naturellement, le retable baroque de Jean-François Reyff, ont toutefois pu être sauvées en vue d'une anastylose du sanctuaire que nous souhaitons proche.

³ Cette maison, lieu de réception des ambassadeurs de la Diète des XII cantons lors de leurs visites officielles au baillage de Lugano, a pu être sauvée in extremis. Ici également, les éléments essentiels seront conservés sur place. Nous espérons pouvoir rendre compte à nos lecteurs, le moment venu, de toutes les vicissitudes de cette opération qui s'effectue avec l'aide de la Confédération et du Canton du Tessin.

⁴ Le dernier survivant de toute une rangée d'immeubles, la maison Waelti, est finalement tombé sous la hache des démolisseurs, malgré les interventions répétées des autorités cantonales et fédérales. L'attitude de la Municipalité d'Avenches est restée irréductible. Les éléments essentiels – plafonds, boiseries, cheminée et encadrements de fenêtres – retrouveront un cadre approprié, mais en dehors d'Avenches. Voir aussi l'article «Heurs et Malheurs d'Avenches» de Maurice-Ed. Perret dans cette Revue XII. 1961, p. 71-74.